

Casablanca, le 16 décembre 2022

Cher Partenaire Commercial,

TAQA Morocco renforce son dispositif Ethique & Compliance pour intégrer les changements législatifs locaux et internationaux et tenir compte de l'évolution continue des bonnes pratiques de Gouvernance et ce, afin de se doter d'un cadre normatif adapté, en mesure d'accompagner ses perspectives de développement.

C'est ainsi que le Code de Déontologie, le Code Ethique, le Code de Conduite avec les Partenaires Commerciaux et le Code de Conduite des Affaires ont été refondus afin de refléter la vision et les attentes de TAQA Morocco dans les domaines de l'Ethique et de la Compliance, notamment vis-vis de ses Partenaires Commerciaux.

Particulièrement, le Code de Conduite avec les Partenaires Commerciaux (**le Code de Conduite BP**) met en exergue les principales obligations Ethique et réglementaires qui devront guider nos relations commerciales. Toutefois, ce Code de Conduite BP définit les attentes minimales que TAQA Morocco exige de ses Partenaires Commerciaux et n'a pas vocation à se substituer aux exigences d'ordre juridique et aux autres pratiques de bonne gouvernance qui devront en tout temps et en toutes circonstances être observées.

TAQA Morocco requiert de ses Partenaires Commerciaux de respecter les principes et règles énoncés dans le Code de Conduite BP et de veiller à ce que leurs Contractants en fassent de même. Comme par le passé, nous sommes confiants que nos relations commerciales continueront à être imprégnées des valeurs de l'Ethique et de la volonté partagée d'être en conformité avec les règles qui guident la conduite des affaires au sein de TAQA Morocco.

Le Code de Conduite BP, ainsi que l'ensemble du dispositif Ethique & Compliance est accessible sur le site web de TAQA Morocco à l'adresse URL : <https://www.taqamorocco.ma>

Bien à vous,

TAQA Morocco S.A.